

University of Technologies and Solutions Integrator

Composition de : FISCALITE	PARTIELLES 2022	Année académique : 2021 - 2022
		Filière : FCGE
		Durée : 1h30
		Coefficient :

DROIT D'ENREGISTREMENT

Le 02/05/N, la société Anonyme COMPTA.FII a été créée à partir des apports suivants :

Monsieur ZAMBLE apporte son entreprise dont le bilan comporte entre autres les éléments suivants :

Terrain : 300.000.000

Entrepôt pour le stockage des produits : 200.000.000

Créances sur les clients : 125.000.000

Avance versée sur commande d'immobilisations : 175.000.000

Dettes fournisseurs : 300.000.000

Subvention d'équipement : 350.000.000

Avoir en banque : 1500.000.000 mais il compte souscrire au capital pour 900.000.000 ; le reliquat représente un prêt fait à la SA rémunéré au taux de 15%.

Monsieur ZAMPOU apporte 50.000 obligations de nominal 10.000 F, prix d'émission 9800F, prix de remboursement 12.000F, taux d'intérêt 7%.

Madame ZAMBLE apporte les éléments suivants provenant de son fonds de commerce antérieurement exploité :

Matériels et outillages : 255.000.000

Immeuble administratif : 350.000.000

Emballages consignés aux clients : 85.000.000

Dépôts et cautionnements : 120.000.000

Stock de matériels premières : 75.000.000

Banque: - 65.000.000

Effets à payer : 35.000.0000

Divers autres actionnaires ont apporté du numéraire représentant la moitié des apports nets en nature.

NB : les passifs apportés par les actionnaires sont pris en charge par la SA COMPTA.FII.

Travail à faire

1/ Déterminer le capital de la SA COMPTA.FII.

2/ Calculer les droits d'enregistrement selon la méthode favorable à l'entreprise

3/ Quel serait le droit à payer s'il s'agissait d'une fusion entre les seules sociétés de madame ZAMBLE et ZAMPOU étant entendu que ce sont des sociétés de capitaux.